



RAPPORT ANNUEL 2017

LE GOUVERNEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
SOUHAITE FAIRE DE BRUXELLES UNE SMART CITY ATTRAYANTE
ET INCLUSIVE DANS LAQUELLE LES NOUVELLES TECHNOLOGIES
ALIMENTENT UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE DURABLE AVEC
UNE GESTION JUDICIEUSE DES RESSOURCES, ET CONTRIBUENT
À L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE DE CHACUN.



SOMMAIRE

1. Le mot de la direction générale	5
2. La mutualisation des infrastructures	8
Le Data Center Régional	8
Le réseau régional de wifi gratuit wifi.brussels	8
IRISnet, le réseau régional à large bande	9
Fiber to the School	9
3. La mutualisation des plateformes et services ICT	10
La plateforme de vidéoprotection	10
La zone de basse émission (LEZ)	10
NOVA et BOS	11
IRISbox et Fix My Street	11
Espaces Publics Numériques	13
4. La mutualisation des données	14
Les sources authentiques (BeSt Address)	14
L'intégrateur de services régional FIDUS	14
Le portail opendatastore.brussels	15
Les hackathons et les conférences	16
5. La mutualisation des achats informatiques	17
L'e-catalogue	17
6. La mutualisation des ressources humaines	18
7. La sécurité régionale	19
Bruxelles Prévention & Sécurité	19
Le règlement européen de protection des données personnelles	20
Information Security	20
8. La coupole Smart City	21
Les indicateurs smart city 2017	21
Le Smart City Office	22
Le programme événementiel 2017-2019	22
Le portail smartcity.brussels	23
9. Perspectives d'avenir	24
10. Les comptes et bilans	25



2017. LE CIRB FÊTE SES 30 ANS !



1. LE MOT DE LA DIRECTION GENERALE

2017 est une année particulière pour nous puisque nous fêtons les 30 ans de la création du CIRB ! Dès le départ, nous avons eu pour mission d'accompagner et de stimuler le développement informatique et numérique des institutions publiques locales et régionales.

Cette logique, nous l'avons mise en œuvre au travers de nombreux projets d'envergure, comme :

- le guichet électronique IRISbox ;
- le réseau de télécommunications IRISnet ;
- le Plan Multimédia d'équipement des écoles et son successeur Fiber To The School ;
- les plateformes NOVA¹, BOS², Chancellerie³ ...
- la cartographie numérique UrbIS ;
- le déploiement du wifi gratuit wifi.brussels ;
- la vidéoprotection.

Ces projets ont pu voir le jour parce que nous avons toujours insisté auprès de nos partenaires publics pour mettre en place une synergie cohérente qui couvre à la fois les infrastructures, les services, les ressources et, plus récemment, les données.

Notre mission est aussi d'attirer l'attention des décideurs politiques sur les innovations technologiques. Et elles ont été nombreuses en 3 décennies !

En tant que direction générale du CIRB, notre première tâche il y a 30 ans a été de commander des fax pour chaque maison communale ! Il a ensuite fallu convaincre de l'utilité d'une adresse mail, d'un site web... Nous avons ensuite assisté à l'avènement de l'ordinateur (aujourd'hui portable et fonctionnant sans connexion physique à l'Internet), au GSM (aujourd'hui smartphone qui sert à bien d'autres choses que téléphoner), à l'explosion des données !

Depuis quelques années, nous rassemblons les forces vives autour du concept de smart city grâce à une stratégie informatique régionale et transversale.

Le bilan de ces 30 années est positif. La Région n'a pas à rougir de son niveau informatique. Nous tenons fièrement la comparaison avec d'autres régions ou capitales européennes.

Mais, comme nous le répétons aussi depuis 30 ans, nous ne pouvons pas nous contenter de gérer nos acquis. Il nous faut poursuivre l'intégration numérique au cœur de la Région pour offrir des services efficaces et innovants aux citoyens, entreprises, monde académique et administrations elles-mêmes.

Pour mener à bien ces projets, le CIRB aussi a évolué. En 30 ans, nous sommes passés d'une vingtaine de collaborateurs à près de 400 ! Ce qui nous a amené à modifier notre structure organisationnelle. Un de nos défis a été de nous positionner comme employeur attractif dans un contexte de rareté des profils IT. D'où la création, fin 2006, de l'asbl IRISteam qui nous permet de mener une politique de ressources humaines compétitive par rapport aux standards du marché. Elle offre à ses membres « un soutien en ressources humaines en ce qui concerne leurs activités en matière de gestion de l'information, de cartographie digitale, de télécommunication, d'ICT et de questions connexes » (extrait des statuts).

Actuellement, 105 institutions publiques sont membres d'IRISteam⁴ et lui confient leur gestion informatique courante. Un Rapport d'activité IRISteam est publié et accessible en ligne⁵.

A côté d'IRISteam, le CIRB peut également s'appuyer sur le réseau de fibres optiques IRISnet⁶. Nous disposons ainsi de deux outils performants – un pour les ressources humaines, l'autre pour l'infrastructure réseau – au service de la politique informatique régionale.

Enfin, nous tenons à rappeler notre attachement aux règles de bonne gouvernance qui prévalent dans la sphère publique. Nos comptes et bilans pour l'année 2017 sont certifiés par un réviseur d'entreprise désigné par marché public. Ils sont également audités par la Cour des Comptes. Vous les trouverez à la fin du présent rapport.

Hervé Feuillien
Directeur général

Robert Herzelee
Directeur général adjoint

¹ Outil de gestion des procédures d'urbanisme et d'environnement.

² Plateforme de gestion électronique de réunion ou d'assemblée.

³ Plateforme de gestion de l'agenda d'un exécutif.

⁴ Dont toutes les communes bruxelloises (à l'exception de Bruxelles-ville), 16 CPAS (sauf Uccle et Koekelberg ; Schaerbeek est en attente d'adhésion).

⁵ 5 zones de police (5340 / 5341/ 5342/ 5343 / 5344), 18 organismes d'intérêt public et OIP, 9 sociétés immobilières de service public.

⁶ <https://cirb.brussels/fr/quoi-de-neuf/publications>

⁷ Lire page 9 du présent rapport.

A l'occasion des 30 ans du CIRB, nous avons demandé au dessinateur bruxellois **FRANÇOIS SCHUITEN** d'illustrer sa vision de la smart city. Dans ce dessin, il a voulu symboliser par un arbre et ses racines les nouvelles technologies qui irriguent et construisent la ville et autour duquel les gens se rassemblent.





Le CIRB n'a eu de cesse, au cours des 30 années de son existence, de plaider pour une mutualisation des moyens techniques, financiers et humains.

Les projets et initiatives dont il est question dans ce rapport annuel sont des exemples de cette mise en commun des ressources. Ils servent des objectifs de qualité et d'efficacité tout en favorisant des économies pour les finances publiques.

Ces synergies se traduisent dans divers aspects :

- la mutualisation des infrastructures ;
- la mutualisation des plateformes et des services ICT ;
- la mutualisation des données ;
- la mutualisation des achats informatiques ;
- la mutualisation des ressources humaines.

2. LA MUTUALISATION DES INFRASTRUCTURES

C'est désormais un geste familier de réserver des places de concerts, de payer ses factures, de remplir son caddy, de recharger son abonnement de transport en commun, de (re)vendre en seconde main... depuis un ordinateur ou un smartphone.

Via des notifications, nous sommes avertis d'un rendez-vous, d'une actualité, d'un embouteillage sur notre itinéraire, de notre consommation data... Habitué à ces pratiques, le citoyen attend la même réactivité des services publics auxquels il a affaire. Mais ces usages de plus en plus nomades de l'informatique nécessitent des infrastructures de plus en plus vastes et complexes.

Le Data Center Régional

En 2009 déjà, le CIRB plaidait pour la mise en œuvre d'un **data center mutualisé au bénéfice de toutes les administrations locales et régionales bruxelloises**. Cette solution répond à la dispersion d'alors de plus de 100 salles serveurs individuelles représentant 2.000 machines, avec tout ce que cela représente d'éparpillement de moyens (humains et financiers), de technologies disparates, de risques liés à la sécurité, etc.

Le projet de Data Center Régional (DCR) ne poursuit cependant pas que des objectifs budgétaires. Il soutient aussi deux grands axes de la smart city : le cloud computing et le big data. Le DCR est en effet un des maillons essentiels de nos infrastructures mutualisées.

Actuellement, le Data Center Régional se répartit sur trois sites distincts (avenue des Arts, SIAMU et ULB). Malgré des travaux d'extension réalisés en 2012 et 2014, la capacité maximale de ces sites est déjà atteinte. D'où l'aménagement d'un nouveau site dans un bâtiment de Sibelga⁷. Cette nouvelle extension nous permettra de conserver deux sites redondants et de supprimer les serveurs de plus petite envergure arrivés à saturation.

C'est un projet ambitieux pour la Région, qui mobilise de nombreuses ressources en interne au CIRB. L'implantation chez Sibelga, sur le territoire de la Région, garantit une gestion locale et publique de la sécurité tant des accès aux locaux qu'aux données en tant que telles. L'inauguration de ce DCR est prévue pour mi-2018.

Le nouveau site est aménagé dans les locaux de Sibelga quai des Usines. D'une surface de 280m², il est composé de 78 racks APC 19" et d'une capacité électrique de 400 KVA.



Le réseau régional de wifi gratuit wifi.brussels

Wifi.brussels, le réseau régional de wifi gratuit, se déploie sur tout le territoire de la Région bruxelloise.

En 2017, le nombre de hotspots a pratiquement été doublé avec :

- l'ensemble des 70 stations de (pré)métro de la STIB ;
- et l'intégration des points d'accès de la ville de Bruxelles (anciennement Bruwifi).

Au total, **200 points d'accès** sont maintenant activés : espaces publics, métro, bâtiments (administration, centre culturel, bibliothèque, infrastructures sportives, etc.). Ils sont tous cartographiés sur le site Internet www.wifi.brussels.

Chaque site reçoit un kit de communication avec des affiches et des autocollants. Nous avons aussi signalé au grand public la présence de ces points d'accès par des reverse graffiti : il s'agit du logo wifi.brussels « imprimé » au sol avec un pochoir et un jet d'eau sous pression.

Le Top 3 des sites qui enregistrent le plus de connexions varie de semaine en semaine. Les places Bockstael, De Brouckère, Flagey, Simonis et de la Monnaie se partagent alternativement les premières marches du podium.



Wifi.brussels est utilisé **quotidiennement par 22.000 utilisateurs** en moyenne. **1.272.423 comptes** ont été enregistrés au cours de l'exercice 2017. Un compte se crée en quelques minutes et reste valide durant 12 mois⁸.

Nouveauté de 2017 : lors de la dernière étape de la procédure d'inscription, vous pouvez enregistrer un ou plusieurs appareils (smartphone, tablette ou ordinateur). Avec cette option, votre appareil se connecte automatiquement chaque fois qu'il est dans un périmètre couvert par wifi.brussels.

Le réseau à large bande IRISnet est l'ossature sur laquelle viennent se greffer les services et outils liés à la smartcity, dont wifi.brussels (lire ci-contre) et Fiber to the School.

IRISnet, le réseau régional à large bande

Les prémisses d'un réseau de télécommunications nouvelle génération remontent au début des années 2000⁹. C'était la réponse congruente pour soutenir le développement des services informatiques classiques et ceux qui se profilaient déjà à l'horizon de la ville intelligente. Et cette vision s'est avérée pertinente, car les réseaux sont la clé de voûte de la smart city.

Le réseau IRISnet est exploité depuis 2012 au sein d'un partenariat public-privé, au travers de la sclr IRISnet¹⁰ dont le CIRB, la Région de Bruxelles-Capitale et l'opérateur Orange sont les actionnaires fondateurs. Il a fêté ses 5 ans d'existence cette année.

IRISnet est une réponse efficace, fiable et pérenne aux défis de connectivité de la smart city et aussi, en ce sens, un moteur de développement numérique favorisant l'innovation, la croissance économique et le développement durable.

Actuellement, **le réseau s'étend sur une longueur de 379 km** (263 km de fibres et 379 km de tubes).

Fiber to the School

La classe numérique est sur les rails ! Cela passe par du matériel¹¹ et des connexions. Le réseau IRISnet est le vecteur de cette connectivité.

Depuis 2014, les écoles secondaires de la Région de Bruxelles-Capitale, tous réseaux confondus, sont progressivement connectés à l'Internet haut débit (100 Mbps minimum) à raison de 28 établissements par an. L'ensemble des bâtiments sera couvert d'ici fin 2019.

Le déploiement des connexions à haut débit ne se limite bien entendu pas aux écoles. Les bâtiments publics bénéficient eux aussi d'une connexion rapide en fibres. C'est le cas des maisons communales, administrations régionales, hôpitaux, zones de police, etc.

Au total, près de **380 sites sont désormais connectés en fibre optique** (écoles et bâtiments publics confondus). Ce qui représente 85% de l'objectif final à atteindre. Parmi les nouveaux raccordements de 2017, citons Evoliris (centre de référence professionnelle TIC) et les sites Mus, Liverpool et Charbonnage de la zone de police Ouest.

D'autres sites, comme les administrations communales de Koekelberg, Molenbeek, Saint-Gilles et Woluwe-Saint-Pierre, ont bénéficié d'une redondance, c'est-à-dire un dédoublement de l'infrastructure, de façon à assurer la continuité de service en cas d'incident sur le réseau.

380

C'est le nombre de sites connectés en fibre optique

⁸ Ceci permet un nettoyage par défaut des comptes dormants et/ou inactifs. Un mail d'avertissement est bien entendu envoyé et vous avez l'occasion de recréer un compte pour une nouvelle période d'un an.

⁹ Il s'appelait déjà IRISnet pour Interactive Regional Information & Service Network.

¹⁰ www.irisnet.eu

¹¹ Avec son Plan Multimédia de 1998 à 2014, le CIRB a installé des équipements (ordinateurs, tablettes, serveurs, tableaux interactifs...) dans les écoles primaires et secondaires de la Région bruxelloise.

3. LA MUTUALISATION DES PLATEFORMES ET SERVICES ICT

Au début de l'informatisation, les solutions techniques visaient à soutenir les agents dans l'exécution de leurs tâches. Puis, l'attention s'est portée sur les besoins du citoyen : comment faciliter ses démarches et ses contacts avec l'administration ?

Le défi actuel est de combiner ces deux aspects.

La plateforme de vidéoprotection

De nombreux acteurs disposent de caméras dans l'espace public. Dès 2013, le CIRB a interpellé les acteurs politiques sur l'opportunité de **rassembler ces images au sein d'une plateforme commune**. Non seulement pour les aspects de prévention et de sécurité, mais aussi pour la gestion du trafic ou la coordination de grands événements.

Après une phase test, la plateforme de mutualisation de ces images a été inaugurée en 2015. Bien malgré nous, les attentats du 22 mars 2016 à l'aéroport de Zaventem et du métro Maelbeek ont donné un coup d'accélérateur à ce projet.

Sont actuellement raccordées à un VMS¹² central, les caméras des zones de police Ouest (Berchem-Sainte-Agathe, Ganshoren, Jette, Koekelberg et Molenbeek), Midi (Anderlecht, Saint-Gilles et Forest) et Uccle/Watermael-Boitsfort/Auderghem ainsi que le port de Bruxelles. Une passerelle technique est aussi établie avec les images de l'ensemble du réseau de la STIB.

Une **Commission de contrôle bruxelloise** a été instaurée au sein du Parlement régional. Elle valide les conditions techniques et légales, le mode de fonctionnement de la plateforme et les mesures de sécurité entourant l'accès aux images. Elle délivrera aussi les autorisations d'échanges d'images. Ceci est une **garantie de transparence et de bonne gouvernance de ce projet**.

La zone de basse émission (LEZ)

Au 1er janvier 2018, la zone de basse émission (LEZ - Low Emission Zone) entre en vigueur sur l'ensemble du territoire de la Région de Bruxelles-Capitale. Les véhicules les plus polluants y sont donc interdits à la circulation (en commençant par les plus âgés roulant au diesel).

Des **caméras intelligentes** (dites ANPR¹³) jouent un rôle essentiel dans cette LEZ. En effet, pas besoin de formalités administratives pour les propriétaires de ces véhicules. Ce sont les caméras ANPR qui reconnaissent dans le trafic les plaques d'immatriculation des véhicules concernés. Ces images seront croisées avec les données de la DIV (Direction de l'Immatriculation des Véhicules) au travers de l'intégrateur de services FIDUS¹⁴ pour envoyer les amendes aux propriétaires contrevenants¹⁵.

Fin 2018, quelque 180 points de capture seront répartis sur l'ensemble du territoire régional.

A ce titre, ce projet est emblématique de la smart city. Mais aussi parce qu'il est transversal pour cinq administrations : Bruxelles Environnement, Bruxelles Fiscalité, Bruxelles Mobilité, Bruxelles Prévention & Sécurité et le CIRB.

Une campagne de communication (spots radio, affiches, médias sociaux, dépliants...) s'est déroulée d'octobre à décembre 2017. Début 2018, le CIRB a partagé un stand au Salon de l'Auto avec les autres administrations concernées pour répondre aux questions des citoyens sur la LEZ.

www.lez.brussels



¹² VMS pour Video Management System. C'est un système de gestion vidéo qui permet de configurer, contrôler et gérer les équipements de vidéoprotection et les flux d'images.

¹³ ANPR pour Automatic Number Plate Recognition ou, en français, Lecture Automatisée de Plaques d'Immatriculation (LAPI).

¹⁴ Plus d'informations sur FIDUS à la page 14 du présent rapport.

¹⁵ Ces caméras permettront aussi aux zones de police de vérifier si une plaque a été signalée volée ou si le véhicule est en ordre de contrôle technique.

Grâce au CIRB, la Région dispose de plateformes informatiques, communes à plusieurs instances, qui démontrent que l'administration a pris sa modernisation à bras le corps. A son propre bénéfice et à celui des citoyens. Deux exemples emblématiques avec les outils NOVA et BOS.



NOVA est l'outil dédié à la gestion des procédures d'urbanisme et d'environnement. L'intérêt pour le citoyen et les entreprises, c'est l'encodage unique des données qui seront par la suite traitées par des administrations diverses¹⁶.

Autre facilité pour le citoyen : lors du dépôt de sa demande, il reçoit un code qui lui permet de suivre en ligne le trajet de son dossier et de savoir à quelle étape de la procédure administrative il se trouve.

Au 31 décembre 2017, 675.723 dossiers ont été gérés électroniquement, soit près de 1.115.000 documents et 882.000 pièces jointes. Une augmentation respective de 6,6%, 14% et 24% pour ces postes par rapport à 2016.



BOS est l'outil de gestion électronique de toute réunion ou assemblée (gouvernement bruxellois, conseil communal, conseil de CPAS, conseil de police, etc.).

Tous les documents sont scannés et diffusés aux participants par voie électronique. Un mécanisme de signature électronique permet d'apposer les signatures obligatoires sur chaque document via une seule manipulation avec la carte d'identité électronique.

En 2017, BOS a atteint le cap des 40 clients !¹⁷ Ce qui représente 6.600 utilisateurs (+18% par rapport à 2016). La plateforme a traité 2.500.000 documents pour cet exercice.

Conséquence de ces procédures dématérialisées : une forte réduction de notre empreinte écologique. Nos objectifs étaient d'atteindre une économie moyenne annuelle, d'ici à fin 2019, de 20,6 millions de feuilles de papier et de 105.000 km parcourus pour transporter ces dossiers papier entre administrations. A 2 ans du terme, nous avons déjà atteint 94% de cet objectif.

Les plateformes IRISbox et Fix My Street fonctionnent sans considération du niveau régional ou local de l'administration à laquelle les utilisateurs s'adressent. Le citoyen a un point unique de contact, quelle que soit l'instance concernée.

Ce découplage est dans le plus pur esprit de la smart city et place les besoins du citoyen au centre de l'expérience utilisateur.



Le guichet électronique IRISbox est un des plus anciens projets de mutualisation de la smart city. La réflexion autour d'une version électronique d'un guichet administratif a débuté en 1997 !

Grâce à IRISbox, toute une série de démarches administratives se réalisent entièrement en ligne, sans se déplacer dans les locaux de l'administration. Près de 400 documents et démarches sont accessibles, pour le citoyen et les entreprises.

L'année 2017 est à retenir puisqu'elle a **vu le seuil des 100.000 demandes dépassé pour une seule année !** Soit quasi le double de 2016. Le nombre de nouveaux utilisateurs a lui aussi grimpé de 30.160 à près de 43.000.

La campagne de communication débutée en 2016 et visant à développer la notoriété et l'usage d'IRISBox s'est poursuivie, notamment via une vidéo diffusée sur les médias électroniques et sociaux.

¹⁶ NOVA est actuellement utilisée par Bruxelles Environnement, Bruxelles Urbanisme et Patrimoine (BUP) et les services urbanisme et/ou environnement des 19 communes bruxelloises.

¹⁷ Parmi lesquels 17 administrations communales, 11 CPAS et 4 zones de police.

Notons aussi un test réalisé au 1er trimestre 2018 avec la commune de Forest pour l'inscription aux écoles communales. Elle a décidé d'abandonner le système des inscriptions par téléphone au profit d'une procédure exclusivement en ligne via IRISbox. Le test a été pleinement concluant.

Parmi les avantages de cette solution : l'heure prise en compte pour chaque demande est celle de l'ouverture du formulaire. Plus de discussion possible sur l'ordre d'arrivée des demandes et les parents peuvent ensuite compléter le formulaire à leur aise.

www.irisbox.brussels



Lancés en 2013 avec Bruxelles Mobilité, **le site Internet et l'application mobile Fix My Street (FMS)** permettent au citoyen de signaler toute défectuosité de l'espace public via un seul point de contact. Chaque incident est géolocalisé et envoyé au service compétent.

Il est possible de « s'abonner » à un incident et d'être tenu informé par mail des travaux effectués.

Les 19 communes bruxelloises participent à Fix My Street, de même que des impétrants comme Sibelga, Proximus, Vivaqua, la STIB et Bruxelles Mobilité.

Nids de poule, trottoir endommagé, affaissement de chaussée, marquage effacé, éclairage public en panne, feu de circulation clignotant... sont concernés et, depuis la mi-2017, les problèmes de propreté publique et de dépôts clandestins d'immondices.

En 2017, près de 27.000 incidents ont été signalés via Fix My Street.

www.fixmystreet.brussels



C'est le nombre d'incidents ayant été signalés via Fix My Street

Les plateformes et services dont il est question dans les pages précédentes de ce rapport ne forment bien sûr qu'une petite partie de l'éventail que nous développons et/ou mettons à disposition de nos clients. Tous sont repris sur notre site Internet, sous l'onglet « Nos solutions ». Il nous est malheureusement difficile d'entrer dans les détails de chacune de ces solutions. C'est pourquoi, notre rapport se focalise en général sur les plateformes les plus emblématiques.

Toutefois, 2017 a aussi été une année charnière pour ce qui concerne la messagerie régionale. Différentes mises à jour techniques ont été opérées, afin d'assurer la pérennité et la stabilité de la plateforme. Ces évolutions étaient aussi nécessaires pour continuer à recevoir le support du fournisseur Microsoft.

Concrètement, les utilisateurs ont bénéficié de la mise en place d'une nouvelle interface Outlook Web App (OWA) pour accéder en ligne à leurs comptes de messagerie. La migration vers l'environnement Exchange 2016 se poursuivra encore en 2018 pour toucher l'essentiel des 29.000 boîtes mail régionales !

Pour que tous les outils numériques développés dans le cadre de la smart city bénéficient réellement à tous, il ne faut pas oublier de mettre l'accent sur l'inclusion numérique. Pour qu'à la fracture numérique ne s'ajoute un illettrisme numérique, la Région soutient une série d'initiatives dont les Espaces Publics Numériques (EPN).

Les **Espaces publics numériques** sont des locaux équipés de matériel installé par le CIRB (ordinateur, serveur, imprimante...). Ils intègrent aussi une démarche d'accompagnement des personnes avec des cours et des formations : gestion de mails, rédaction de CV, recherche sur internet, Tax-on-web, etc.

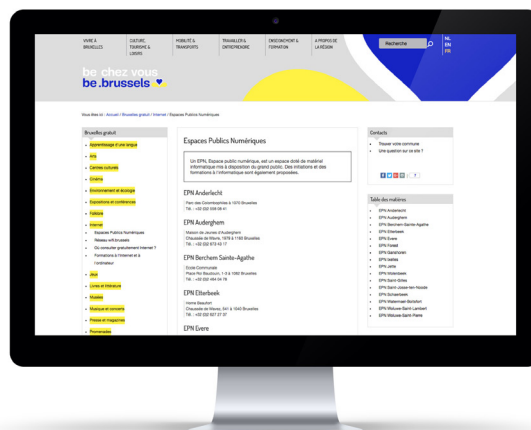
Aujourd'hui, le CIRB équipe 17 EPN en Région de Bruxelles-Capitale. La liste complète est disponible sur le portail régional à l'adresse : <http://be.brussels/bruxelles-gratuit/internet/espaces-publics-numeriques>

Le programme des EPN a débuté il y a 10 ans. Il y a actuellement un projet de renouvellement du matériel initialement installé. Il s'agit d'un budget moyen de 25.000 € TVAC par EPN. Récemment, ce sont les EPN d'Evere, Saint-Josse et Woluwe-Saint-Lambert qui en ont bénéficié. Pour 2018, les EPN de Saint-Gilles, Woluwe-Saint-Pierre, Watermael-Boitsfort et Berchem-Sainte-Agathe seront renouvelés.

Parallèlement à ce programme, **le matériel informatique géré par le CIRB et arrivé en fin de vie est également recyclé.** Quatre associations bénéficient à tour de rôle de ce matériel usagé.

Il est soit reconditionné et revendu à prix plancher soit démantelé pour un recyclage des pièces et métaux par ces entreprises. Ces filières mettent aussi au travail et/ou forment des demandeurs d'emploi et des personnes peu scolarisées. Cette action s'inscrit pleinement dans la responsabilité sociale du CIRB.

A la demande de notre Ministre de tutelle, nous avons lancé en avril 2017 un Cahier des charges pour la réalisation d'une étude sur la fracture numérique en Région bruxelloise. « Sur base des constats et recommandations de cette étude, la Région sera en mesure d'élaborer une stratégie sur l'inclusion numérique adaptée au contexte bruxellois, avec des objectifs clairs (KPI) et des budgets » (extrait du Cahier des charges).



17

C'est le nombre d'Espaces Publics Numériques équipés par le CIRB en Région bruxelloise

4. LA MUTUALISATION DES DONNÉES

On collecte, échange et stocke de plus de plus de données. Pour des usages privés, commerciaux mais aussi dans les services publics (notamment les « sources authentiques »).

Plusieurs directives et lois imposent aux collectivités de publier ces données publiques sous forme numérique. Cela participe à l'effort de transparence et favorise la création de nouveaux services numériques innovants. C'est ce que l'on appelle l'open data (données ouvertes).

A l'instar de notre Data Center Régional et de nos plateformes mutualisées, l'open data est une autre pièce du puzzle de la smart city.

Il est donc aussi de la responsabilité du CIRB de stimuler tous ses partenaires à « ouvrir leurs données » et les soutenir dans cette démarche. C'est pourquoi nous participons à de nombreux événements (conférences, hackathons, colloques...) pour en faire la promotion.

Les sources authentiques et BeSt Address

BeSt Address est le projet qui porte sur la création d'une source authentique¹⁸, fiable, des adresses en Belgique. Le travail fût laborieux mais il a finalement abouti : chaque entité du pays a harmonisé les normes de conception et d'écriture des adresses.

Quel est l'intérêt ?

Tout d'abord, c'est une obligation légale européenne.

Ensuite, il y a des applications très concrètes pour la vie quotidienne des citoyens :

- intervention optimale des services de secours (ne pas confondre deux avenues qui portent le même nom) ;
- lutte contre la fraude (domiciliation fictive, marchands de sommeil, aides sociales...);
- distribution efficace du courrier (notamment avec l'essor du commerce en ligne) ;
- géolocalisation (mise à jour des GPS avec de nouveaux lotissements, des rues rebaptisées...).

Prochainement, un arrêté d'exécution devrait faire d'UrbIS¹⁹ la première source authentique régionale.

L'intégrateur de services régional FIDUS

Remplir les mêmes données dans des formulaires de différentes administrations, ce n'est du goût de personne. Avec le principe du « only once », c'est bientôt fini. A terme, il ne sera plus nécessaire de réencoder des données. Si une administration en dispose déjà, les autres y auront accès. C'est déjà le cas par exemple pour votre fiche d'impôt qui intègre les données fournies par la sécurité sociale.

Un des outils de cette simplification en Région bruxelloise, c'est FIDUS, l'intégrateur de services régional (ISR). C'est lui qui organise les échanges de données (sources authentiques) entre administrations régionales et fédérales. C'est lui qui fournit les données déjà encodées auprès d'une administration vers une autre.

Mais pas n'importe comment et à n'importe qui. FIDUS assure la protection des données par un stockage et des flux électroniques sécurisés, un accès soumis à autorisation préalable et une surveillance des accès (qui a accès à quelles informations). C'est pourquoi la Commission de contrôle bruxelloise²⁰ est impliquée dans le fonctionnement de FIDUS.

Plusieurs administrations utilisent déjà l'intégrateur de services régional, parmi lesquelles la Banque Carrefour de Sécurité Sociale, la Banque Carrefour des Entreprises, la Direction de l'Immatriculation des Véhicules, la COCOF, Bruxelles Fiscalité, la Société de Logement de la Région de Bruxelles-Capitale.



¹⁸ On appelle source authentique un ensemble de données détenues par un organisme qui a été désigné par un acte juridique pour en assurer la gestion et qui ont valeur légale.

¹⁹ UrbIS, la cartographie numérique en Région bruxelloise.

²⁰ Cette commission a été instituée au sein du Parlement bruxellois par une Ordonnance de mai 2014 et vérifie les prescrits légaux en matière de protection de la vie privée.

La smart city est productrice et consommatrice de données numériques. Pour des start-ups, des chercheurs, des entreprises, la presse... ces données revêtent de la valeur pour créer de nouveaux services, pour des analyses prospectives, etc.

En Région de Bruxelles-Capitale, une ordonnance fait des données ouvertes la règle pour les administrations. Elles sont colligées au sein du portail régional consacré à l'open data.

Le portail opendatastore.brussels

Il propose près de 135 jeux de données ouvertes issus des services publics bruxellois et de leurs partenaires²¹. Ces données portent sur des thématiques comme les éléments de voirie, les travaux routiers, la localisation des points d'accès wifi.brussels ou des stations Villo !, les temps d'attente aux arrêts STIB...

Pour l'exercice 2017, un peu plus de 6.900 utilisateurs²² ont consulté le portail pour un total de 15.000 sessions et près de 75.000 pages vues.

En mai 2017, l'ensemble des données de l'agenda culturel géré par visit.brussels a été mis à disposition en open data sur le portail. Ce qui représente annuellement plus de 20.000 événements.

Autre nouveauté 2017, le **lancement du site <https://api.brussels>** pour renforcer l'offre d'outils open data. Ce site donne un accès direct et rapide à des API qui facilitent la réutilisation des données.

Qu'est-ce qu'une API (Application Programming Interface) ? C'est une sorte de mode d'emploi qui permet à un système informatique de faire appel aux fonctionnalités d'un autre.

Exemple : un développeur web a utilisé les données des stations Villo ! pour un site. Grâce à une API, chaque fois que la liste des stations est mise à jour, l'information est directement répercutée sur le site du développeur. Il n'est plus nécessaire de faire une mise à jour manuelle des données.

Au 31 décembre 2017, nous avons recensé près de 19.000 appels aux API du portail !

Un nouvel outil existe désormais pour soutenir et stimuler cette démarche open data : un cadre pour les « **licences open data** » via un Arrêté sorti le 1^{er} février 2018 et rédigé par le CIRB. Celui-ci fixe les différents types de licence²³ qui suivent une logique en cascade :

- aucune condition dans la réutilisation des données ;
- réutilisation avec mention de la source ;
- réutilisation libre moyennant paiement d'une redevance ;
- conditions spécifiques de réutilisation à définir par l'autorité publique.

www.opendatastore.brussels

6.900

C'est le nombre
d'utilisateurs qui ont
consulté le portail
opendatastore.brussels

²¹ Cette commission a été instituée au sein du Parlement bruxellois par une Ordonnance de mai 2014 et vérifie les prescrits légaux en matière de protection de la vie privée.

²² 66% de ces utilisateurs proviennent de Belgique, 7,25% de France, 3,7% des USA, 3% des Pays-Bas et 2% du Royaume Uni.

²³ Ceux-ci se basent sur le standard « Creative Commons » qui régit les conditions de réutilisation et de distribution d'œuvres (notamment diffusées via l'Internet) et, par extension, des données.

Les hackathons et les conférences

Mot valise composé des termes « hack » et « marathon », le hackathon est un événement au cours duquel des développeurs informatiques se réunissent plusieurs jours (et nuits) sur une thématique spécifique : la mobilité, la santé, l'alimentation, le tourisme...

Au terme du hackathon, des prototypes d'applications ou de services web sont présentés à un jury d'experts. Des prix récompensent les initiatives les plus prometteuses. L'idée est, par la suite, que ces prototypes se transforment en réels services numériques.

Le CIRB soutient l'organisation de hackathons en mettant des équipes et/ou des données à disposition. Cela s'inscrit dans nos missions de promouvoir l'open data régional, mais aussi des métiers du numérique et de nous positionner comme un employeur concurrentiel.

Nous répondons aussi à l'invitation de divers organismes pour présenter le portail open data et la politique régionale en la matière.

En 2017, nous avons participé et contribué à une douzaine d'événements dont BeGeo, CycleHack, FOSS4G, Hack Belgium, Hack My Ride, Hack Tech Care, Open Belgium, Women Code Festival, Brussels Digital Week, Climathon, Hackathon Smart Family.



Un costume pour Manneken-Pis

C'est le 978^e costume de Manneken-Pis, mais le premier de l'ère numérique !

Il a été baptisé M@nneken CIRB, avec une arobase en guise de A. Nous l'avons officiellement inauguré le 17 octobre 2017.

Ce costume célèbre les 30 ans du CIRB, mais vise aussi à faire la promotion des métiers du numérique.

C'est en effet un secteur d'avenir, en perpétuelle évolution, qui est toujours à la recherche de nouveaux collaborateurs : près de 8.000 postes sont d'ailleurs toujours à pourvoir. (source : Agoria)

5. LA MUTUALISATION DES ACHATS INFORMATIQUES

S'il est bien un domaine dans lequel bonne gouvernance et transparence sont de mise, ce sont les marchés publics.

Avec son e-catalogue, le CIRB regroupe les commandes de plusieurs partenaires et ainsi pèse sur les prix, ce qui est synonyme d'économies d'échelle pour les budgets informatiques.

Tous nos marchés publics sont également publiés sur notre site web, en toute transparence.

E-catalogue

IT purchases online
cirb-cibg

Depuis l'été 2015, le CIRB agit comme Centrale d'achat. C'est-à-dire que le CIRB passe des marchés en son nom propre et pour le compte de tiers. Cela les dispense de réaliser eux-mêmes des procédures de marché distinctes. Une fois que ces tiers adhèrent à la Centrale, ils ont accès aux différents marchés et gèrent alors eux-mêmes leurs commandes. Toute la procédure d'adhésion et de commande est dématérialisée et se fait donc en ligne.

Via un e-catalogue en ligne et sécurisé, les adhérents à la Centrale d'achat commandent des équipements informatiques (matériel bureautique, câblage, logiciels, prestations, etc.).

Cet e-catalogue est mis gratuitement à la disposition de nos clients, sans obligation d'achat ni exclusivité.

Pour l'exercice 2017, le CIRB et ses clients (soit 146 institutions) ont effectué plus de 1.600 commandes (soit près de 95.000 items) auprès de 41 fournisseurs **pour un montant de plus de 21 millions €**. Parmi ces commandes : 69.187 logiciels, 3.573 PC, 2.525 ordinateurs portables, 4.752 écrans, 152 projecteurs, 672 imprimantes...

Dans le cadre de la circulaire e-Procurement²⁴, nos marchés publics situés entre 30.000 à 144.000 € HTVA sont désormais aussi publiés sur Free Market. Cette plateforme est intégrée au portail belge des marchés publics²⁵.

Les soumissionnaires éventuels peuvent également y déposer leurs offres électroniques, du moins pour nos marchés supérieurs à 30.000 € HTVA.

1.600

C'est le nombre
de commandes effectuées
auprès de 41 fournisseurs
via l'e-catalogue

21
millions
d'euros

C'est le montant
des commandes
effectuées via
l'e-catalogue

²⁴ Circulaire du 2 octobre 2017 relative à l'utilisation des applications e-Procurement par les entités de la Région de Bruxelles-Capitale.

²⁵ www.publicprocurement.be. Les fonctionnaires et entreprises y trouvent toute la réglementation et les procédures sur les marchés publics.

6. LA MUTUALISATION DES RESSOURCES HUMAINES

Via l'asbl IRISteam²⁶, le CIRB dispose de compétences informatiques de pointe dans la gestion numérique et digitale. Les collaborateurs d'IRISteam jouent donc un rôle stratégique dans la digitalisation du secteur public bruxellois.

2017 a connu une forte progression du personnel d'IRISteam, de l'ordre de 15%. Les effectifs passeront prochainement le cap des 400 unités. « Cela reflète la forte adhésion des membres au modèle mis en place par IRISteam », peut-on lire dans le Rapport d'activités 2017. « Nos membres nous font confiance pour soutenir leur digitalisation et affichent leur satisfaction par rapport aux services rendus et au professionnalisme de nos collaborateurs ».

Pour des compétences ICT pointues plus ponctuelles, le CIRB a conclu un Accord-Cadre²⁷ pour des prestations de consultance qu'il met à disposition de membres de sa Centrale d'achat. Les institutions bruxelloises ont ainsi accès à un large éventail de profils couvrant la plupart des domaines informatiques.

Cet accord arrivant prochainement à terme, un nouveau texte a été élaboré au cours de l'exercice 2017, tenant compte des évolutions technologiques et des expériences passées. Il sera plus étendu et couvrira plus de lots. Ce nouvel Accord-Cadre sera attribué via une procédure de marché public en 2018.

Client First

Depuis presque 30 ans, le CIRB a connu une croissance exponentielle qui s'est encore accrue avec la création d'IRISteam.

Pour répondre à la demande toujours plus importante de services numériques, nous avons donc choisi de donner un nouvel élan au CIRB à travers la création de la dynamique Client First.

Client First, c'est :

- s'assurer que le CIRB connaisse et comprenne, en permanence, les besoins et les attentes de son client. Cela nécessite une compréhension fine du métier du client, des différentes fonctions de son organisation interne et aussi de ses attentes, permettant ainsi au CIRB d'anticiper ses besoins et de parler son langage ;
- s'assurer que chacun connaisse et comprenne, en permanence, la mission et la proposition de valeur du CIRB. C'est ce qui nous permettra d'être proactifs, de jouer notre rôle de conseiller et de parler d'une seule voix.

C'est pourquoi nous avons réorganisé notre structure interne pour mettre le client au cœur du dispositif. Nous avons aussi déployé une campagne de communication interne en plusieurs volets afin de transmettre au personnel les valeurs du CIRB, de rappeler notre mission et notre positionnement.

NOS VALEURS ONZE WAARDEN



ORIENTATION CLIENT

Notre ADN



SAMENWERKING

We staan open voor een duidelijke en opbouwende dialoog



RESPECT

Nous tenons nos engagements



INNOVATIE

We denken "Out of the box"



SERVICE AU PUBLIC

Notre devoir au cœur du développement de la Région de Bruxelles-capitale

²⁶ Comme signalé dans l'introduction du présent rapport, l'asbl IRISteam a été créée en 2006. Ses membres peuvent faire appel à ses ressources humaines IT. Le rapport d'activité 2017 d'IRISteam est accessible en ligne à l'adresse : <https://cirb.brussels/fr/quoi-de-neuf/publications/rapports-dactivites-iristeam>

²⁷ Un Accord-Cadre est un contrat entre un pouvoir adjudicateur et un ou plusieurs opérateurs économiques pour des prestations déterminées pour une période donnée. En ce qui concerne IRISteam, il s'agit de prestations techniques informatiques.

7. LA SÉCURITÉ RÉGIONALE

On l'a vu dans les pages précédentes de ce rapport, les données sont au cœur des processus numériques de la smart city.

La sécurité de ces données, et plus globalement la cybersécurité, sont des enjeux cruciaux. La création, au niveau fédéral, d'un centre exclusivement consacré à cette problématique, en est la preuve. Un chapitre « cybersécurité » est d'ailleurs également inscrit dans le Plan global de sécurité et de prévention validé en février 2017 par le Gouvernement bruxellois.

Nous publierons un cahier consacré à la cybersécurité au cours de l'été 2018.

Bruxelles Prévention & Sécurité (BPS)

Le périmètre d'action de BPS intègre la coordination des politiques de prévention et de sécurité dans un large spectre de matières, au niveau de l'aménagement du territoire, de la mobilité et de toute autre compétence ayant un impact sur la sécurité et sur le sentiment de sécurité en Région bruxelloise.

Dès la création de BPS, **le CIRB a été un partenaire privilégié de cet OIP²⁸**, tant pour ses besoins informatiques journaliers que pour ses missions spécifiques.

- Le CIRB et BPS collaborent sur la plateforme de mutualisation des images de vidéoprotection²⁹.
- Plusieurs de nos IT Managers sont venus renforcer l'équipe de BPS. Ils assurent, entre autres, la coordination avec nos autres IT Managers en poste dans les zones de police³⁰, ainsi qu'avec la Police fédérale et le Parquet.
- Nous avons poursuivi le déploiement du Centre de crise et de communication intégré. Celui-ci sera utilisé pour coordonner et gérer de grands événements planifiés (festival, événements sportifs, manifestation...) ainsi que d'éventuelles situations d'urgence (incendie, plan catastrophe...).
- Enfin, dans le cadre de nos missions respectives d'information et de sensibilisation, nous avons entamé une réflexion sur un plan régional de cybersécurité avec un état des lieux de la cybermenace et les outils (réglementaires et méthodologiques) que nos deux OIP peuvent mettre en œuvre pour y faire face.

www.bps-bpv.brussels



²⁸ Organisme d'Intérêt Public.

²⁹ Lire page 10 du présent rapport.

³⁰ Nous aurons d'ailleurs des effectifs supplémentaires en 2018 dans les zones de police Montgomery et Uccle/Watermael/Auderghem.

Le règlement européen de protection des données personnelles

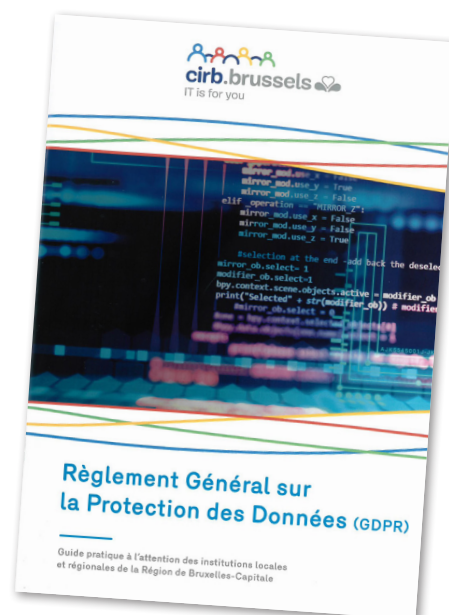
Le GDPR, abréviation anglaise du Règlement Général relatif à la Protection des Données³¹, est une législation européenne qui introduit des règles plus sévères, de nouveaux devoirs dans le chef des gestionnaires de données et des sanctions plus lourdes en cas de non-respect. Il entre pleinement en vigueur le 25 mai 2018 sur tout le territoire de l'Union Européenne.

Fin 2017, nous avons publié un guide pratique sur le GDPR visant à vulgariser cette législation européenne, à sensibiliser les administrations locales et régionales vis-à-vis de ce nouveau cadre légal et à présenter le service spécifique mis en place par le CIRB³².

Tous les services publics sont concernés d'une manière ou d'une autre par le GDPR³³. Le CIRB a bien entendu réalisé l'exercice de passer au crible du GDPR toutes ses procédures internes.

Le Centre vient en aide à ses partenaires qui doivent se mettre en conformité avec le GDPR. Nous avons développé un service GDPR spécifique en 5 volets auxquels nos partenaires peuvent souscrire dans leur ensemble ou à la carte : évaluation préalable, accompagnement dans la mise en conformité, DPO³⁴ « as a service », DPO coaching et formations.

Il est toutefois important de rappeler que la mise en conformité ne concerne pas uniquement les processus informatiques : il s'agit d'un projet transversal qui doit être porté par l'institution dans son ensemble.



Dès 2010, le CIRB s'est doté d'un service dédié à la sécurisation des données, qu'elles soient gérées par le Centre ou qu'elles transitent par ses infrastructures.

Il s'agit de mesures à la fois techniques (infrastructures redondantes, data center), logicielles (antivirus, pare-feu, backup online) et organisationnelles (gestion des accès, système anti intrusion...).

Information Security (IS)

En tant que partenaire informatique de référence, il est de notre devoir de **maîtriser chaque aspect de la sécurisation des données**. Et dans une optique de mutualisation, de mettre ces compétences au service de nos partenaires.

Le CIRB a bien entendu tout d'abord réalisé l'exercice sur sa propre structure. Nos Information Security Advisors (ISA) identifient et répertorient les risques susceptibles de compromettre les informations stockées dans nos serveurs. Ils s'assurent également que le CIRB se conforme à tous les prescrits légaux.

C'est ce type de prestations (conseils, analyses, plans de mesures, recommandations...) que nous offrons à nos partenaires dans le cadre de missions d'Information Security as a Service (ISaaS). Les analyses IS se basent sur le cadre de référence des normes ISO 2700X et suivantes et se combinent à des analyses de risques.

En 2017, nos équipes ont été fortement sollicitées dans le cadre de la mise en œuvre du GDPR (lire plus haut). Une vingtaine de clients ont souscrit à notre offre de services ; un nombre comparable l'a également fait début 2018.

³¹ General Data Protection Regulation.

³² Cette brochure a été envoyée à tous nos partenaires et est aussi disponible gratuitement en ligne sur notre site Internet sous l'onglet « Quoi de neuf », puis « Publications ».

³³ Nous n'entrons pas ici dans les détails de cette législation, n'hésitez pas à consulter notre guide pratique en ligne.

³⁴ DPO pour Data Protection Officer. Chaque autorité publique doit désigner un DPO chargé d'informer, de conseiller, de contrôler le respect de la réglementation. Le CIRB peut endosser ce rôle, collaborer ou assister la personne nommée à cette fonction auprès de ses partenaires.

8. LA COUPOLE SMART CITY

Notre Livre Blanc 2014-2019³⁵, publié à l'aune de la présente législature, pose les jalons de la smart city, ou plus exactement de la région intelligente. Ce document est à la fois une feuille de route, une vision à long terme, et il fixe aussi des objectifs très concrets à atteindre.

La Région bruxelloise s'est dotée d'une stratégie smart city transversale reprise sous l'appellation smartcity.brussels. C'est dans ce contexte que le Gouvernement a chargé le CIRB de mettre en place un Smart City Office afin de coordonner les diverses initiatives de la Région dans ce domaine.

Les indicateurs smart city 2017

Notre livre blanc listait **7 chantiers** considérés comme prioritaires car fondations indispensables d'une smart city :

- généralisation de la très large bande ;
- un réseau wifi public gratuit à grande échelle ;
- dématérialisation de l'administration ;
- économie de déplacements motorisés pour le transport des documents papier ;
- développement de l'open data ;
- révolution mobile ;
- mutualisation des images de vidéoprotection.

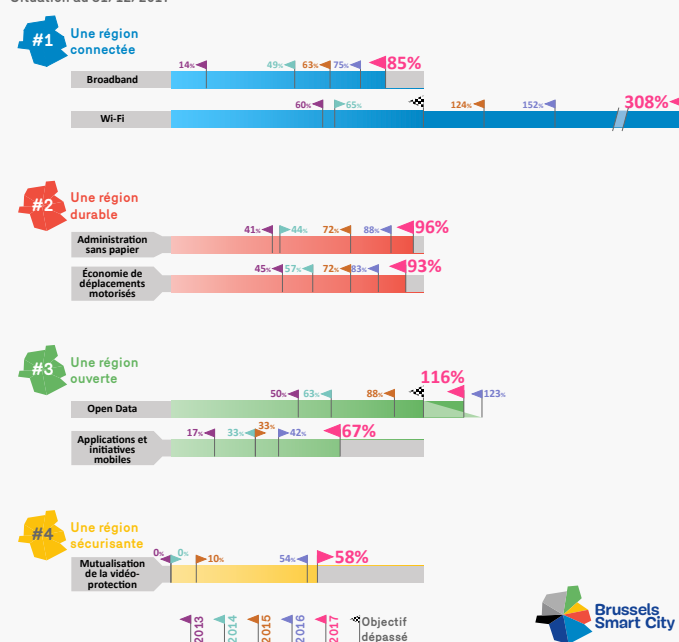
Chacun de ces chantiers est traduit en indicateurs de performance (KPI) dont le CIRB mesure annuellement la progression.

D'ores et déjà, les seuils sont atteints, voire dépassés dans certains cas !

- Les extensions du réseau wifi.brussels atteignent déjà plus de trois fois la valeur-cible fixée pour la période 2014-2019.
- L'utilisation de l'open data frôle les 116% de l'objectif fixé.
- Avec un taux moyen de 94%, la dématérialisation des procédures et, par conséquent, la réduction de notre empreinte écologique est quasi réalisée à 12 mois de l'échéance finale.

Smartcity.brussels : les 4 défis du CIRB 2014-2019

Situation au 31/12/2017



7

C'est le nombre des chantiers considérés comme prioritaires car fondations d'une smart city

³⁵ Ce document est consultable et téléchargeable sur notre site Internet : <https://cirb.brussels/fr/quoi-de-neuf/publications/livres-blancs/livre-blanc-2014-2019>

La création d'un Smart City Office

Pour coordonner l'ensemble des initiatives « smart » en Région de Bruxelles-Capitale, le Gouvernement a chargé le CIRB de mettre en œuvre un Smart City Office.

A cette fin, un marché public a été lancé. Il est notamment prévu l'élaboration d'un **plan de communication stratégique conjoint (Brussels Smart City, CIRB et partenaires régionaux), des ateliers collaboratifs** avec les administrations régionales pour identifier des collaborations et générer des idées. Au terme de ce travail de réflexion, une feuille de route intégrant priorisation, planning et budget sera proposée.

Cette mesure s'inscrit aussi dans le cadre de la charte « be.digital » qui a pour ambition de regrouper sous un chapeau commun toutes les initiatives numériques à Bruxelles dont la stratégie smartcity.brussels, le plan NextTech 2017-2020³⁶ et le Plan Régional pour l'Innovation³⁷.

En 2017, le CIRB a poursuivi son travail de sensibilisation au concept de smart city et de promotion des initiatives « smart » en Région bruxelloise.

Nous avons aussi tendu l'oreille aux professionnels et au grand public pour recueillir leurs suggestions.

Programme événementiel 2017-2019

Six événements sont programmés entre 2017 et 2019 pour sensibiliser le grand public au concept de smart city. A chaque fois, une thématique différente est abordée.

Trois de ces événements se sont tenus en 2017 :

- Brussels Smart City for Education au Bel.brussels le 8 mars ;
- Brussels Smart City for Culture, à Flagey, le 13 juin ;
- Brussels Smart City for Economy, au Palais des Académies, le 13 novembre.

Ils ont, à chaque fois, rassemblés des acteurs économiques, politiques, académiques, sociaux et des citoyens. Nous y avons présenté des initiatives existantes dans chacun des secteurs concernés, échangé et dialogué lors d'ateliers et de tables rondes.

A terme, cela permettra d'affiner et d'orienter la stratégie smart city de la Région afin de répondre aux attentes réelles de chacun. Ce sera aussi une des missions du Smart City Office (lire précédemment).

Deux autres rencontres sont organisées en 2018 : Communes et citoyens à l'ère digitale (17 mai) et Inclusion numérique (2e semestre). Un ultime rendez-vous, transversal, clôturera ce cycle en 2019.

<http://event.smartcity.brussels>



³⁶ <https://nexttech.brussels/>

³⁷ <http://www.innoviris.be/fr/politique-rdi/plan-regional-dinnovation>

Le portail smartcity.brussels

L'objectif de ce portail est de **fournir l'information la plus large possible sur la thématique des villes intelligentes** et, en particulier, sur la stratégie et les actions de la Région de Bruxelles-Capitale dans ce domaine.

Il vise aussi à donner la parole aux citoyens qui répondent à des sondages, font des propositions et votent pour les meilleures. Parmi les idées citoyennes avancées en 2017 : des écrans qui affichent la qualité de l'air et la pollution sonore³⁸, une application pour lutter contre le gaspillage alimentaire, l'utilisation de trams pour le transport de marchandises, des trottinettes électriques en libre-service, des feux rouges synchronisés³⁹, des tunnels et sorties de Bruxelles intelligents...

Le CIRB coordonne et anime ce portail. Une trentaine⁴⁰ d'autres acteurs régionaux contribuent également au contenu en postant des actualités sur leurs produits, services ou activités « smart ».

Au terme de l'exercice 2017, le portail comptabilise 35.341 sessions et 31.849 utilisateurs soit une hausse de plus de 50% dans les deux cas.

www.smartcity.brussels



³⁸ A ce propos, notons le lancement en novembre 2017 du portail infobruit.brussels par le CIRB à la demande de Bruxelles Environnement. Cet outil permet de trouver réponse à toute question relative aux bruits et aux vibrations, d'avoir accès au cadre légal et d'introduire facilement une plainte via IRISbox.

³⁹ Bruxelles Mobilité a déjà équipé 8 grands carrefours de la Région de feux intelligents qui permettent de fluidifier la circulation aux heures de forte affluence.

⁴⁰ Actiris, BRUGEL, Bruxelles Développement Urbain, Bruxelles Economie et Emploi, Bruxelles Environnement, Bruxelles Finance et Budget, Bruxelles Fiscalité, Bruxelles Formation, Bruxelles International, Brussels Invest & Export, Bruxelles Mobilité, Bruxelles Propreté, citydev.brussels, Conseil économique et social, Finance.brussels, Easybrussels, Evoliris, Homegrade.brussels, Impulse, Innoviris, Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA), IRISnet, Parking.brussels, perspective.brussels, Port de Bruxelles, SIBELGA, Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale (SLRB), STIB, visit.brussels.

9. PERSPECTIVES D'AVENIR

Depuis sa création, le CIRB s'est vu confier la mission de faire des analyses et recommandations en termes de nouvelles technologies et de modernisation de la gestion publique.

Et cette technologie évolue à grands pas.

Sur le temps de cette législature régionale, la technologie est 10 fois plus puissante, pour le même prix. Dans 10 ans, elle le sera 100 fois plus !

Les innovations qui vont profondément transformer notre horizon sont déjà là ! Elles modifient fondamentalement la délivrance des services publics. Elles changent la nature-même des opérations administratives, les relations avec le citoyen et les entreprises, les modèles de gestion des pouvoirs publics.

Le chemin que la Région a déjà parcouru dans la voie de la transition numérique est impressionnant. Elle ne le doit pas seulement à l'impulsion du CIRB, mais aussi à l'implication active de nombreuses administrations qui ont bien compris les bénéfices des nouvelles technologies comme de leur mutualisation.

L'élan d'ores et déjà acquis devra se prolonger au-delà de la double échéance électorale des prochains mois.

A cette occasion, nous publierons un nouveau Livre Blanc pour la période 2019-2024 : un canevas d'idées et d'initiatives pour poursuivre la digitalisation de nos administrations.

Nous le soulignons régulièrement : nous ne pouvons nous contenter de gérer simplement nos acquis technologiques. C'est pourquoi, nous avons initié un groupe de travail qui s'est penché sur un ambitieux projet de mise à niveau des outils numériques au service des pouvoirs locaux. Nous aurons l'occasion d'en reparler dans les prochaines semaines avec la sortie d'un de nos Cahiers « Un nouveau cap pour l'informatisation des pouvoirs locaux. Comment pérenniser la digitalisation des communes et CPAS bruxellois ? ».

La convergence d'une nouvelle législature communale et régionale est une opportunité à saisir, aussi en termes de transition numérique. Les élus locaux et régionaux auront sans aucun doute compris l'importance des nouvelles technologies et seront les moteurs du nouveau départ dans la gestion connectée des communes et de notre région.



10. LES COMPTES ET BILANS

La gestion budgétaire du CIRB se conforme à l'Ordonnance organique du 23 février 2006 et divers arrêtés y afférents.

Les dépenses du CIRB font l'objet d'une autorisation budgétaire maximale en crédit d'engagement et en crédit de liquidation par allocation de base telle que votée chaque année par le Parlement et annexée à l'ordonnance budgétaire.

Chacun des engagements et chacune des liquidations sur le budget du CIRB sont contrôlés et approuvés par le contrôleur des engagements et des liquidations.

Chaque mois, le CIRB envoie directement à l'administration Bruxelles Finances & Budget du SPRB un monitoring, via l'application SAP. Celui-ci reprend l'exécution des crédits d'engagement et de liquidation sur toutes les allocations de base de dépenses de son budget pour le mois concerné ainsi que le cumul depuis le début de l'année. De plus, les prévisions de trésorerie sont envoyées hebdomadairement au centre de coordination financière du SPRB.

Nos comptes font l'objet d'un audit annuel de la Cour des Comptes et sont certifiés par un réviseur d'entreprise.

Les marchés publics conclus par le CIRB sont également soumis au visa de l'Inspection des Finances et font l'objet de l'approbation du Ministre de tutelle ou du Gouvernement régional selon les seuils légaux.

Enfin, le Ministre de tutelle valide les affectations budgétaires proposées dans le plan d'entreprise annuel du CIRB et reçoit un reporting régulier de l'exécution des budgets et missions IT.

Le 14 décembre 2017 a été votée au Parlement bruxellois l'ordonnance sur la transparence des rémunérations et avantages des mandataires publics bruxellois. L'édition 2018 de ce rapport, relative à l'année 2017, est également en ligne.



Bilans (au 31 décembre 2017)

ACTIF		
20/28	ACTIFS IMMOBILISES	15.421.338
21	Immobilisations incorporelles	3.883.962
22/27	Immobilisations corporelles	9.183.187
24	Mobilier et matériel roulant	5.188.712
26	Autres immobilisations corporelles	3.994.475
28	Immobilisations financières	2.354.189
29/58	ACTIFS CIRCULANTS	29.443.217
29	Créances à un an au plus	23.172.907
40	Créances Commerciales	18.724.209
41	Autres créances	4.448.698
54/58	Valeurs disponibles	6.370
490/1/9	Comptes de régularisation	6.263.940
20/58	TOTAL DE L'ACTIF	44.864.555
PASSIF		
42278	CAPITAUX PROPRES	27.304.939
14	Bénéfice (Perte) reporté (+)/(-)	14.237.791
15	Subsides en capital	13.067.148
16	PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES	15.000
160/5	Provisions pour risques et charges	15.000
17/49	DETTES	17.544.616
17	Dettes à un an au plus	16.364.300
175	Dettes commerciales	16.233.030
45	Dettes fiscales, salariales et sociales	131.270
492/3	Comptes de régularisation	1.180.316
10/49	TOTAL DU PASSIF	44.864.555

Comptes de résultats (au 31 décembre 2017)

70/74	Produits de production et d'exploitation	49.060.256
	Autres produits d'exploitation, subventions, dotations	49.060.256
60/64	Charges de production et d'exploitation	53.904.499
60	Approvisionnement	23.190.236
61	Services et biens divers	22.239.902
62	Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	558.948
630	Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur les immobilisations incorporelles et corporelles	7.588.997
640/8	Autres charges d'exploitation	326.416
9901	Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)	-4.844.243
75	Intérêts et autres revenus financiers courants	7.822.143
750/751	Produits des imm. financières/ actifs circulants	28.990
752/9	Autres produits financiers	7.793.153
65	Intérêts et autres charges financières courantes	853
650	Charges des dettes	853
9902	Bénéfice (perte) courant avant impôts	2.977.047
66	Charges exceptionnelles	199.618
9903	Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)	2.777.429
9904	Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)	2.777.429
9905	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)	2.777.429

Exécution budgétaire (au 31 décembre 2017)

SEC	Libellé SEC	Exécution (en EUR)
81111	Rémunération suivant les barèmes	345.301
81112	Autres éléments de la rémunération	38.022
81120	Cotisations sociales à charge des employeurs, versées à des institutions ou fonds - Autres charges sociales de l'employeur	167.944
81140	Salaire en nature	22.935
84610	Remboursement au MRBC de subventions de fonctionnement non utilisées	0
81211	Achats de biens non durables et de services. Frais généraux de fonctionnement	21.700.065
81212	Achats de biens non durables et de services. Locations de bâtiments	2.531.000
84160	Transferts de revenus à l'intérieur d'un groupe institutionnel. Transferts aux ASBL des administrations publiques	23.431.084
87422	Acquisitions d'autres biens d'investissement, y compris les biens incorporels. Acquisitions d'autre matériel	6.879.502
Total budget des dépenses		55.115.854
90820	Opérations internes - Régularisations avec d'autres exercices	415.000
91211	Achats de biens non durables et de services. Frais généraux de fonctionnement	514.050
92820	Autres produits du patrimoine - Dividendes	28.990
93910	Transferts de revenus des institutions de l'UE	4.186
94940	Transferts de revenus du pouvoir fédéral - Pouvoir fédéral	9.208
94610	Transfert de revenus du pouvoir institutionnel	49.140.974
94640	Transfert de revenus à l'intérieur d'un groupe institutionnel - OAP	52.168
96641	Transferts en capital à l'intérieur d'un groupe institutionnel - Aides à l'investissement des organismes administratifs publics (OAP)	5.016.000
Total budget des recettes		55.180.575
Résultat		64.721

RAPPORT DU REVISEUR D'ENTREPRISES SUR LES ETATS FINANCIERS DE CENTRE INFORMATIQUE POUR LA REGION BRUXELLOISE (CIRB) POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

En conformité avec le cahier spécial des charges concernant le mandat de réviseur d'entreprises (référence CIRB CSC2016.029) et dans le cadre de la loi du 16 mars 1954, nous vous présentons notre rapport. Celui-ci inclut notre opinion sur l'audit des états financiers ainsi que notre rapport sur les autres obligations légales et réglementaires. Ces rapports constituent un ensemble et sont inséparables.

Nous avons été nommés par l'organe de gestion du CIRB, suite à la retenue de notre offre par le Comité d'Evaluation en date du 27 mai 2016. Notre mandat vient à échéance à la date de notre rapport sur les états financiers clôturés au 31 décembre 2018. Nous avons exercé le contrôle des états financiers du CIRB durant 5 exercices consécutifs.

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle des états financiers de l'entité, comprenant le bilan au 31 décembre 2017, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à € 44.864.555 et dont le compte de résultats se solde par un résultat positif de l'exercice de € 2.777.429.

À notre avis, ces états financiers donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du CIRB au 31 décembre 2017, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du réviseur relatives à l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de l'entité, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de l'organe de gestion relatives aux états financiers

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des états financiers donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable, notamment l'Ordonnance Organique de la Région de Bruxelles-Capitale du 23 février 2006 (OOBCC) portant exécution de la loi du 16 mai 2003, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, il incombe à l'organe de gestion d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe de gestion a l'intention de mettre l'entité en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du réviseur relatives à l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport de réviseur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'association;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe de gestion du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire l'entité à cesser son exploitation;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers et évaluons si les états financiers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe de gestion notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe de gestion

L'organe de gestion est responsable du respect par l'entité de la Loi du 16 mars 1954 relative au contrôle de certains organismes d'intérêt public et de l'Arrêté Royal du 7 avril 1954 portant règlement général sur le budget et la comptabilité économique des organismes d'intérêt public, ainsi que des lois et Ordonnance Organique relatives au CIRB, ainsi que des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité.

Responsabilités du réviseur

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire (Révisée) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs le respect de certaines dispositions légales et réglementaires, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Mention relative à l'indépendance

Notre cabinet de révision n'a pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle des états financiers et est resté indépendant vis-à-vis de l'entité au cours de notre mandat.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions de l'Ordonnance Organique de la Région de Bruxelles-Capitale du 23 février 2006 (OBBCC) portant exécution de la loi du 16 mai 2003 et aux règles d'évaluation approuvées par l'organe de gestion.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des lois et Ordonnance Organique relatives au CIRB ou de la Loi du 16 mars 1954 sur les organismes d'intérêt public.
- Il n'entre pas dans notre mission de certifier le suivi du budget, le compte d'exécution du budget et le compte de gestion. Nous relevons toutefois que le budget a été réconcilié aux états financiers.

Bruxelles, le 8 mai 2018

MAZARS RÉVISEURS D'ENTREPRISES SCRL
Réviseur d'Entreprises
représentée par Xavier DOYEN



Rédaction et Coordination

Service Communication CIRB

Maquette et mise en page

The Manifest

Impression

Arijs

Editeur Responsable

Hervé Feuillien, Directeur général

Pour toute correspondance relative à ce document,
veuillez contacter :



Service Communication

Avenue des Arts 21

1000 Bruxelles

Tél. +32/2/282.47.70

Web : www.cirb.brussels

Mail : communication@cirb.brussels

Twitter : @CIRB_CIBG

www.cirb.brussels

